



Promenade le long de la zone humide, rive droite

(parcs plantés, terrains de sport, scènes de concert, places urbaines, etc.), dans un contexte favorisant la détente et la convivialité.

En complément à ces espaces, de nombreux équipements variés viennent s'intégrer librement selon les activités (bâtiment-musée devant le Jet d'eau, restaurants et buvettes, capitainerie et services de location de bateaux, office de tourisme, etc.). Des installations temporaires peuvent également y trouver place lors d'événements spéciaux, comme pendant les Fêtes de Genève.

La nouvelle rade constitue ainsi un morceau de ville gagné sur l'eau, aménageable dans le temps en fonction des usages et des opportunités. Ce dispositif est complété par une nouvelle promenade au bord de l'eau qui connecte les différentes activités tout en intégrant la jetée du Jet d'eau et la future passerelle sous le Pont du Mont-Blanc.

La nature au cœur de la ville

Dans un contexte de ville durable, la nouvelle rade cherche à amorcer un processus de renaturation en milieu urbain par la déclinaison de la flore sous plusieurs formes : parcs boisés en bosquets composés d'essences indigènes (saules, charmes, frênes, bouleaux, etc.), parterres et massifs, zones humides (roselières et feuilles flottantes) ainsi que zones d'écosystèmes aquatiques (potamots et characées).

Mise en valeur de la rade actuelle

Tirant parti de la diminution du nombre de voies routières, la promenade lacustre historique s'élargit pour devenir un axe central de mobilité douce à l'échelle de la ville : intégration d'une piste cyclable à deux voies et création d'une ligne de bus longeant la rade, avec possibilité à terme d'intégrer une voie de tramway.

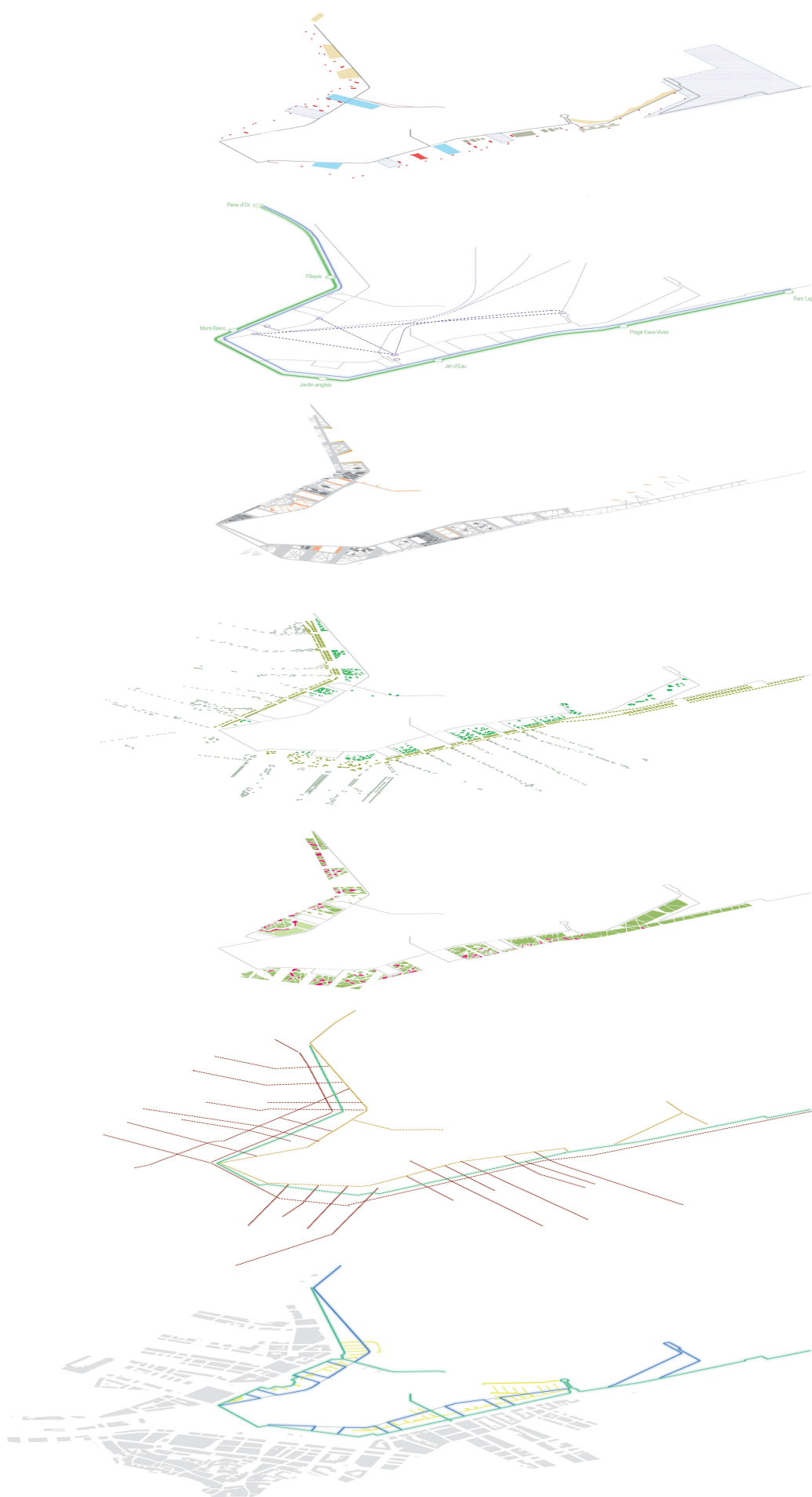
De manière à connecter les trois grands parcs de la rade (Pierle d'Or, Jardin Anglais et Parc La Grange) tout en créant une transition douce avec les zones boisées de la nouvelle rade. Cette présence végétale s'étend aux rues transversales, dans lesquelles le piéton est guidé vers le lac par des alignements de frênes et de charmes qui viennent remplacer progressivement les places de stationnement des véhicules motorisés.

Dispersés le long de cet axe, des pavillons modulables et facilement transportables accueillent de manière ordonnée tous les services et équipements en lien avec les activités commerciales ou de transport : arrêts de bus, parking vélos, glaciers, kiosques à souvenirs, matériel, WC, vestiaires, etc.

Les éléments patrimoniaux de la promenade historique (cheminements du Jardin Anglais, rotondes de Camoletti, candélabres en fonte, etc.) sont intégrés dans le nouveau système comme autant de rappels à l'histoire mouvementée du lieu.

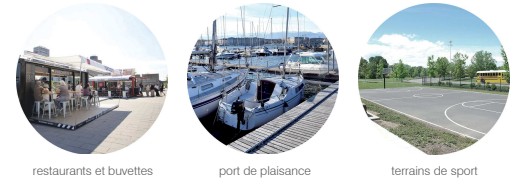


Vue aérienne depuis la rive droite



ACTIVITÉS

- Port de plaisance
- Plage
- Bains urbains
- Sport
- Culture, restauration et services du port



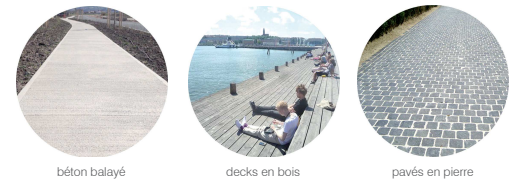
MOBILITÉ DOUCE

- Double voie cyclable
- Voie de tramway ou bus électrique
- Transport public lacustre - CGN
- Transport public lacustre - Mouettes



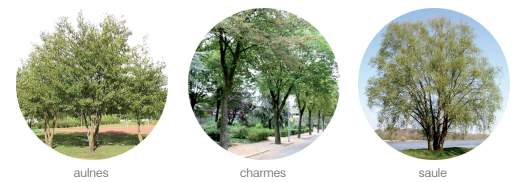
SOLS URBAINS

- Béton désactivé balayé
- Pierre naturelle
- Bois écologique local autoclave



ARBRES

- Plantation en bosquet
espèces indigènes lacustres: tilleul, érable, cerisier, aune, charme
- Renforcement des alignements existants
platane
- Plantation dans les rues
espèces indigènes: saule, chêne, charme



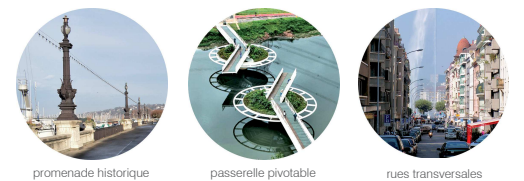
PARCS

- Pelouse
- Zone humide - renaturation
roselières, massettes, joncs, iris des marais
- Micro-écosystème - renaturation
cheveux d'anges, parterres, massifs



CONNEXIONS URBAINES

- Axes structurants
- Promenade piétonne historique
- Promenade piétonne du littoral



FRONT LACUSTRE

- Front historique
- Éléments supprimés
- Nouveau front lacustre

